

N°2023- 024

Responsable du Service Pédagogie et Sensibilisation des Publics (H/F)

Poste vacant à compter du 1^{er} mars 2024

Conditions d'accès au poste : poste de catégorie A ouvert aux agents titulaires de la fonction publique (État, Territoriale ou Hospitalière), par voie de détachement sur corps, pour une durée de 3 ans (renouvelable) ou par contrat pour les personnes non titulaires pour une durée de 3 ans (renouvelable).

Contexte

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites ; un siège situé à la Plaine des Palmistes qui héberge ; la direction, le secrétariat général, trois services techniques et quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à la Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), St Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

Contexte particulier du service

Le service Pédagogie et Sensibilisation des Publics du Parc national a une action très transversale

Ses missions principales sont :

- valoriser les connaissances développées par l'établissement et ses partenaires ;
- concourir et produire les supports et outils pédagogiques adaptés aux différents publics et les partager avec les équipes du Parc, les acteurs du territoire et les publics cibles ;
- former des intervenants sur le sujet pour démultiplier la diffusion ;
- consolider la coopération avec le rectorat pour construire des parcours éco citoyen et former les enseignants.

Nature de l'activité

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur, le/la responsable du Service Pédagogie et Sensibilisation des Publics (SPSP) a en charge la gestion d'un service composé d'un.e chargé.e de mission pédagogie, d'un professeur relais de l'Education nationale, de deux vulgarisateurs, *de deux animateurs du programme JDN (Jours de la Nuit)* et exerce une autorité fonctionnelle et organisationnelle sur deux agents d'accueil mis à disposition par l'Office du Tourisme au siège du parc à la Plaine des Palmistes.

Des renforts localisés sur le territoire et au niveau des différents secteurs géographiques peuvent être également mobilisés. Ces renforts fonctionnels restent par ailleurs sous l'autorité hiérarchique des responsables de secteurs.

Missions principales

Le/la responsable du service pédagogie et sensibilisation des publics pilote, coordonne et évalue la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie éducative du Parc national. Il (elle) apporte son expertise technique et assure l'encadrement et l'animation de l'équipe placée sous sa responsabilité, en articulation avec les autres services et secteurs et en cohérence avec les projets et objectifs définis par le projet d'établissement et impulsés par la direction.

Activités spécifiques

Piloter et contribuer à la réalisation des projets et actions du projet d'établissement :

- mettre en œuvre une stratégie de service et les objectifs assignés dans le cadre du projet d'établissement ;
- préparer et animer les relations partenariales dans le cadre des projets qu'il doit mener (rectorat, services de l'État, université, ...)
- piloter la mise en œuvre et le suivi des marchés afférents aux projets, ainsi que les conventions partenariales;
- évaluer les besoins financiers et rechercher les financements, préparer la programmation du budget et en assurer la gestion dans le cadre de la réalisation des projets et actions dont il a la charge ;
- participer à la recherche de financements pour les projets et actions portées par le

- service en lien avec la direction
- piloter la mise en œuvre des actions du service en lien avec son équipe ou en transversal avec les équipes dédiées aux projets, dont le service communication ;
 - assurer la gestion directe des dossiers de son domaine d'expertise :
 - superviser et coordonner la mise en œuvre de la stratégie éducative en coordination avec l'équipe et veiller à la bonne mise en œuvre des dispositifs de son périmètre (*Etablissement, réseau de structures-relais, réalisation des outils éducatifs, formation des agents de médiation, ...*)
 - coordonner la partie sensibilisation et animation du programme Les Jours de la Nuit (transition écologique et lumière) et les différentes manifestations mises en place tout au long de l'année,
 - piloter la démarche de vulgarisation de la connaissance en interne et en externe
 - piloter la mise en place d'une plate-forme numérique de découverte de territoire du parc national,
 - piloter et poursuivre la structuration de l'offre de découverte de la Maison du Parc et suivre la bonne gestion des espaces intérieurs et extérieurs en lien avec le service logistique
 - piloter la gestion de l'externalisation du traitement de l'information/documentation.
 - contribuer à la politique de communication et au rapport d'activité annuel ;

Encadrer et animer l'équipe au plan opérationnel

- manager l'équipe : appui à la gestion des dossiers et des priorités / organisation des réunions de service et de travail en mode projet / accompagnement au changement / communication interne / suivi des activités et du plan de charge de travail de l'équipe / tenue des entretiens individuels / formation des nouveaux arrivants,...
- superviser la gestion du personnel du service : gestion des plannings des agents d'accueil et de médiation de la Maison du Parc, congés, absences, ordres de mission / définition des fiches de postes et participation aux recrutements nécessaires pour le service / Réalisation de l'évaluation des personnes placées sous sa responsabilité

Contribuer au fonctionnement interne de l'établissement

- contribuer à l'élaboration des orientations stratégiques et à la mise en œuvre du projet d'établissement, son suivi et son évaluation (revues de projet, reporting,...) ;
- participer aux comités de direction avec l'ensemble des chefs de service et responsables de secteur, aux différentes réunions techniques projets et aux instances de l'établissement (CA, CS et CESC selon dossiers concernés) ;
- participer aux arbitrages financiers et techniques dans le champ d'activité du service ;
- favoriser la transversalité des méthodes de travail au sein de l'établissement et en relation avec les partenaires ;
- entretenir un dialogue régulier avec la direction dans une perspective d'aide à la décision.

Compétences requises

- **Connaissances :**

- ingénierie pédagogique ;
- ingénierie informationnelle et documentaire ;
- environnement institutionnel et partenarial d'un Parc national ;
- dialogue et animation territoriale ;
- organisation et fonctionnement des administrations ;
- méthodes et outils de conduite de projet ;
- management : principes et outils ;
- ingénierie pédagogique ;
- ingénierie informationnelle et documentaire ;
- gestion administrative (marchés publics, élaboration, exécution et suivi budgétaire) ;
- communication : principes et techniques ; bureautique, TICE

- **Savoir faire :**

- conduite de projet ; programmation opérationnelle et financière
- gestion et hiérarchisation des priorités ;
- aptitudes managériales (encadrement d'équipe, délégation) ;
- techniques d'animation d'équipe
- techniques d'animation et de dialogue territorial ;
- communication (capacité de rédaction, animation de réunions) ;
- régulation de tensions et de conflits, conduite du changement ;
- élaboration d'outils de gestion ;

- **Savoir être :**

- force de proposition ;
- grande disponibilité ;
- qualités relationnelles ;
- écoute ;
- diplomatie et capacité à fédérer
- travail en équipe ;

Conditions particulières du poste

- permis B indispensable, des déplacements sont à prévoir sur les différentes antennes

- du Parc national (Saint-Denis, Trois-Bassins, Saint-Pierre) et sur le territoire.
- Pas de télétravail

Conditions de rémunération

- Pour les fonctionnaires : reprise situation indiciaire au moment de la prise de poste
- Pour les contractuels : prise en compte de l'expérience professionnelle selon les conditions de reprise d'ancienneté prévues par la réglementation **sur présentation de justificatifs d'emploi sur postes équivalents** et classement sur la grille de rémunération des personnels de conception et d'encadrement et des spécialistes de haut niveau applicable pour les agents non titulaires de certains établissements publics de l'environnement (décret 2016-1697).

Localisation :

Le poste est à pourvoir au siège du Parc national de La Réunion à la Plaine des Palmistes.

Dossier de candidature et date limite de candidature :

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae ainsi que des trois derniers compte rendu d'évaluation professionnelle et du dernier arrêté de situation indiciaire est à transmettre :

- soit par voie postale à :

Monsieur le Directeur du Parc national de La Réunion
258 rue de la République
97431 La Plaine des Palmistes

- soit **exclusivement** à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr, avec demande d'accusé de réception automatique.

La date de disponibilité du candidat devra être précisée.

La date limite de dépôt des candidatures : 4 décembre 2023

Personnes à contacter **pour information** :

Secrétaire Générale adjointe - Responsable des ressources humaines :
viviane.roudaire@reunion-parcnational.fr